

## Conseil communautaire du 23 février 2010

en préambule de ce conseil il y a eut 2 interventions

la 1ère était présentée par 2 délégués du conseil général du morbihan dont Mr Franck VILLOT concerne un état des lieux du territoire sous la forme d'un petit film de 15 mm environ, qu'il est possible de visionner avec les liens suivants :

<http://www.morbihan.fr/>

puis aller sur le dossier : le morbihan territoire responsable

<http://www.morbihan.fr/actualites/article.aspx?id=2662>

le but de cette intervention était de présenter aux élus la démarche de mise en place d'un agenda 21 du conseil général du morbihan.

Le projet semble séduisant mais probablement ambitieux par rapport à l'état des lieux actuels :

### **les principaux points négatifs :**

- le département vit sur une économie de revenus, ce qui peut être dangereux en cas de baisse des retraites
- les revenus de l'impôt sur les sociétés et la TVA sont inférieurs aux revenus nationaux
- problèmes de déplacement liés à la quasi-inexistence de transport en commun sur le territoire, donc l'essentiel des transports se fait par les routes
- un littoral très attractif qui a du mal à réguler son urbanisation
- la qualité des eaux est vulnérable et n'atteindra pas les objectifs européens en 2015
- pratiquement pas de production d'énergie

### **les points positifs :**

- bon niveau de formation scolaire : au-dessus de la moyenne nationale
- le territoire est attractif
- les revenus des ménages sont supérieurs à la moyenne nationale

la 2<sup>nd</sup> intervention était animé par Karine Lebreton directrice du pays de vannes, qui nous a présenté le fonctionnement et les projets du pays de vannes dont fait partie la CC de muzillac.

Le dossier est consultable avec le lien suivant :

<http://www.pays-vannes.fr/pays-de-vannes-FR/missions.php>

### **commentaire :**

l'exposé était assez dense et peu favorable à l'instauration d'un débat, d'autant plus que l'ordre du jour du conseil était lui aussi chargé.

### **Débat d'orientations budgétaires :**

ce document est préparatoire pour le budget 2010 qui sera voté au prochain conseil

chaque vice-président présente les travaux de sa commission :

le président signale que ce budget est conçu dans un contexte plus clair que l'année dernière, étant donné que la réforme fiscale est plus compréhensible.

Il précise également que les nouvelles lois semblent plutôt favorable à la CC, mais à noter que la CC

va perdre son autonomie fiscale étant donné que le taux des nouvelles taxes : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises(CVAE) , qui va remplacer la taxe professionnelle sera imposé par l'état.

Les recettes seraient en augmentation en 2010, ainsi que la TEOM (taxe d'ordures ménagères) le conseil étudie un système de compensation de solidarité pour certaines communes(exemple le guerno) pénalisées par la baisse de leur DGF.  
il faut cependant rester prudent, surtout par rapport à la future fusion avec la CC de la Roche-Bernard.

Petits extraits des interventions lors de la présentation des orientations budgétaires 2010

### ***Plateforme déchets verts à Damgan...***

A l'annonce du projet d'ouverture de la déchetterie « déchets verts » de Damgan aux sacs jaunes par le responsable, M. Yvon Bernard, Maire de Noyal Muzillac, un élu communautaire, membre de la commission ordures ménagères réagit vivement :

Il ne faut pas rajouter de « verrues », (dixit) au projet existant. L'amplitude horaire de la plateforme déchets verts ne permet de résoudre la question d'accumulation des sacs jaunes après le week-end. S'il est prévu de laisser les gens déposer leurs sacs jaunes sans surveillance, on aboutira à une décharge sauvage. C'est ce qu'a dit la commission Ordures ménagères... Il est fort dommage que le bureau des maires décide après ce bon lui semble...

Réponse de Yvon Bernard : Si c'est ma place que tu veux...

Réponse de l'élue : Tu sais bien ce que j'ai voulu dire !

Réponse de Alain Daniel : On veillera, à ce que les gens n'amènent pas leur gazinière !

Conclusion de M. Pajolec : La collecte des sacs jaunes revient à 400€ la tonne. En faisant appel à des apports volontaires on espère réduire le coût de la collecte. Il faudra bien y arriver...

### ***M. René Huchon à propos de l'accueil des gens du voyage.***

Comme chaque année, on nous demande un projet d'accueil des gens du voyage pour les grands rassemblements. Depuis plusieurs années, on n'avance pas...

On leur a proposé 4 hectares sur Noyal, mais ça ne leur plaît pas...

Remarque ironique d'un maire : On est allé sonder les GdV, ils plébiscitent à plus de 70% la commune de Damgan...

Remarque encore plus ironique d'un autre maire : En plus, ça rapporterait de la taxe de séjour...

### **Aménagement du territoire :**

choix des entreprises pour la requalification et l'extension de la ZA de la corne du cerf sur laquelle il restera 15 ha à commercialiser quand les travaux seront réalisés.

commentaire : cout total des travaux : 805 000 € HT.(sans les subventions)

un élu (PY Le Jallé pose la question de l'opportunité de l'installation de la fibre optique dans cette zone, alors que à certains endroits on enlève les installations.

Réponse de J. Brohan : l'opération est financée par le conseil général qui a choisi quelques ZA, dont celle d'Arzal.

Mr Pajolec précise que ce sera un plus pour la commercialisation.

## commerce multi-services au Guerno :

il s'agit de la rénovation du multiservices avec la création de logements sociaux à l'étage  
cout total des travaux : 435 960 €

commentaire : on s'interroge sur la viabilité de ce projet, étant donné que les exploitants du commerce actuel pourraient ne pas rester.

## Demande de classement de certaines communes en communes touristiques :

le classement en commune touristique est soumis à certains critères et c'est la CC qui doit délibérer en vue de ce classement.

Interventions :

Bernard Audran signale que toutes les communes du territoire pourraient être classées touristiques, cela impliquerait la création d'un office de tourisme communautaire, avec un directeur et des antennes locales.

Il faudrait absolument harmoniser les fonctionnements des différents OT : muzillac, la roche et Damgan, dans l'optique de la future fusion avec la Roche-Bernard.

commentaire : Mr Daniel n'est pas favorable à ce fonctionnement et demande que l'on étudie encore ce dossier.

On s'interroge sur la pertinence de projet de construction d'un nouvel OT à damgan financé par la CC et qui fonctionne sous forme associative avec des administrateurs uniquement Damganais. Pourquoi ne pas mutualiser les moyens touristiques ?

Ceci implique que la taxe de séjour soit perçue par la CC et non plus par les communes, Voilà pourquoi Mr Daniel n'est favorable à ce projet.

Lorsque l'on fait partie d'une communauté il faut partager les dépenses et aussi les recettes !

## Plateforme de stockage de déchets de Muzillac :

cette délibération concerne le projet d'extension de la déchetterie actuelle en vue d'optimiser et de valoriser les déchets verts.

Modification du règlement intérieur de la déchetterie afin d'y collecter les sacs jaunes.

## Changement des tarifs du restaurant scolaire :

dans un but de moduler la participation des familles au restaurant scolaire le conseil délibère sur une tarification par tranches en fonction du quotient familial.

Ce système serait mis en place en mai/juin.

commentaire : on peut regretter la non mise en place d'un tarif lissé plus équitable mais visiblement plus compliqué à mettre en place

## Ecole de voile d'Arzal :

présentation des plans de la future base nautique

